



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

**DSDEN de l'YONNE
CIRCONSCRIPTION AUXERRE 1**

DSDEN
Circonscription AUXERRE 1
Bureau n°202
Affaire suivie par :
Elvire DONATI
Tél : 03 86 72 20 43
Mél : secaux1@ac-dijon.fr

Auxerre, le 5 mai 2023

l'inspectrice de l'éducation nationale

à

12 bis, Boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Mesdames et Messieurs les enseignants volontaires

S/c de Mesdames les directrices,
Messieurs les directeurs

Objet : stages de réussite des vacances d'été

Vous êtes volontaires pour conduire, pendant les vacances **d'été** un stage de réussite à destination d'élèves de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 ayant des difficultés en français et/ou mathématiques.

Les séances auront lieu du lundi 10 juillet au jeudi 13 juillet (pour les écoles d'AUXERRE) OU du lundi 28 août au jeudi 31 août à raison de 3 heures par jour le matin, pour des groupes de cinq élèves minimum.

Je vous demande de bien vouloir prendre au plus tôt l'attache du directeur de l'école dans laquelle vous prendrez en charge un groupe afin que vous soyez communiquées avant les vacances les modalités pratiques de l'organisation (ouverture du local, liste des élèves, mise à disposition de leurs évaluations, renseignements d'urgence, horaires, modalités de communication avec les familles au cas où vous seriez absents, etc..).

Je vous prie par ailleurs d'avoir l'obligeance de confirmer à la mairie l'utilisation des locaux scolaires pendant les vacances.

Je vous rappelle que les élèves sont placés sous votre responsabilité et que vous n'assurerez pas de séquences individuelles. Par ailleurs, vous devez prévoir pour les élèves inscrits un bilan des progrès réalisés pendant le stage et le communiquer à leur famille ainsi qu'à leur enseignant.

Je vous remercie très sincèrement de votre coopération.

l'inspectrice de l'éducation nationale

Isabel ROUMIEUX

Pièces-jointes :

- une lettre destinée aux familles avec coupon-réponse remis au directeur
- **une fiche-élève (bilan de compétences) remise par l'enseignant de la classe et une fiche individuelle d'évaluation de fin de stage à compléter (ces deux documents sont disponibles sur le site de la DSDEN 89).**